



Comité régional Broye – Payerne
Communiqué de Presse

Martine Brunschwig-Graf

Ancienne Conseillère d'Etat GE

Economètre de formation, Martine Brunschwig-Graf est née à Fribourg en 1950. Dès 1975, elle est rédactrice romande auprès de l'Association suisse des employés de banque. En 1978, elle rejoint la Société pour le développement de l'économie suisse à Genève et devient directrice de son siège romand dès 1991.

Elle préside Parti libéral genevois de 1988 à 1990 et siège au parlement cantonal de 1989 à 1993. En 1993, elle est élue au gouvernement genevois qu'elle préside en 1999 et 2005. Elle dirige successivement le département de l'instruction publique puis celui des finances. En octobre 2003, elle est élue au Conseil National et intègre la commission de la science, de l'éducation et de la culture, puis celle des finances et des affaires extérieures. Vice-présidente du groupe PLR dès 2007, elle siège au parlement fédéral jusqu'en 2011.

Elle préside diverses associations dont celle pour la prévention de la torture, et depuis 2012 la Commission fédérale contre le racisme. Elle est membre du CA d'Allianz Suisse.

Martine Brunschwig-Graf nous entretiendra d'un sujet actuel:

Racisme et société

Conférence mercredi 3 octobre 2018 à 14h30
Aula du Collège Derrière La Tour (DLT) à Payerne
Entrée 15.- / Adhérent 10.- / sans réservation

« Celui qui, publiquement, aura incité à la haine ou à la discrimination envers une personne ou un groupe de personne en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse... sera puni d'une peine... Cette disposition fait partie de l'article 261 bis du code pénal suisse.

Depuis quelques temps apparaissent sur les médias sociaux et sur Internet en général des appels à la haine et à la violence qui violent la norme pénale. Mais tout ce qui se dit et s'écrit n'est pas condamnable pénalement. Le rejet de l'autre, la mise à l'écart et la stigmatisation de celui qui est différent n'est pas un phénomène réservé aux seules personnes identifiées comme racistes et condamnées pour cette raison. C'est une tentation qui nous guette tous.

Est-elle justifiée ? Elle ne l'est pas dans la mesure où elle porte atteinte à la dignité de l'autre. Mais la vraie question est : que faisons-nous de ces sentiments ? Savons-nous les surmonter ? Sommes-nous capable de nous indigner lorsque la haine et la discrimination raciale se manifestent ?

La prévention contre le racisme implique de bien se connaître et de bien comprendre les mécanismes qui conduisent au rejet et les moyens de les désamorcer.

Cette conférence s'adresse à tous les publics !